



Le

# JASEUR

ÉDITION  
SPÉCIALE

## RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022



Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, il me fait plaisir de vous présenter mon rapport annuel sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année financière 2022.

### LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2022 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 2 956 611 \$ et que les revenus d'investissement ont été de 478 766 \$ (subventions), ce qui a généré des revenus totaux de 3 435 377 \$ pour cet exercice financier. Les différentes charges de la Municipalité ont totalisé 2 594 042 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliations à des fins fiscales (amortissement et frais de financement de la dette à long terme) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2022 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 218 575 \$.

À la même date, la Municipalité possédait un excédent accumulé non affecté de 471 262 \$, un excédent de fonctionnement affecté de 40 513 \$ et des réserves financières totalisant 370 486 \$ (aqueduc, eaux usées, élection et fonds de roulement).

La dette à long terme à la charge de la municipalité au 31 décembre 2022 est de 1 436 700 \$

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Les états financiers 2022 ont été vérifiés par la firme FBL S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, et déposé à la séance du conseil du 2 mai 2023. Dans le cadre de cette vérification, les vérificateurs ont, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Simon.

Suite à la réalisation de leur mandat, les vérificateurs, dans le rapport de l'auditeur indépendant, sont d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Simon au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

## TRAITEMENT DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le Traitement des élus municipaux, voici le détail des montants reçus pour l'année 2022. Ces montants comprennent la rémunération et les allocations de dépenses allouées par la Municipalité, par la MRC et par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. Ces montants comprennent également une somme additionnelle de 100 \$ que chaque membre du conseil municipal recevait pour les réunions de comité dont il était membre et à laquelle il assistait.

TRAITEMENT DES ÉLUS	Rémunération (excluant les charges sociales)	Allocation de dépenses
Simon Giard, maire	36 294 \$	18 398 \$
Patrick Darsigny, maire suppléant et conseiller siège #1	11 115 \$	5 558 \$
David Roux, conseiller siège #2	3 815 \$	1 907 \$
Alexandre Vermette, conseiller siège #3	3 615 \$	1 807 \$
Angèle Forest, conseillère siège #4	5 081 \$	2 541 \$
Bernard Beauchemin, conseiller siège #5	3 615 \$	1 807 \$
Réjean Cossette, conseiller siège #6	4 878 \$	2 439 \$

Ceci complète les devoirs et responsabilités prescrites du code municipal.

Je remercie les conseillers et tout le personnel municipal pour leur collaboration. Soyez assuré que notre but premier est de travailler pour les gens de Saint-Simon afin d'améliorer votre qualité de vie.

*Simon Giard*

*Maire de Saint-Simon*

27 avril 2023

---

## BRUNCH DE LA RECONNAISSANCE BÉNÉVOLE DU DIMANCHE 16 AVRIL 2023

C'est sous la forme d'un brunch dominical que l'équipe municipale a souligné l'implication des nombreux organismes et bénévoles qui œuvrent à Saint-Simon, le 16 avril dernier.



Ce sont 45 bénévoles qui représentent 11 organismes qui ont reçu les hommages du conseil municipal, de la députée provinciale, Chantal Soucy et du député fédéral, Simon-Pierre Savard-Tremblay.

Afin de souligner le précieux travail de ces bénévoles qui travaillent souvent dans l'ombre, chacun a reçu une magnifique tasse pour les remercier.

Merci à tous pour votre présence, votre implication et votre dévouement. C'est grâce à vous que notre municipalité est aussi rayonnante.



Club d'Âge d'Or St-Simon



Comité Pastoral Paroissial



Comité pour l'avenir du ruisseau Vandal



Conseil d'établissement



AFEAS



Bibliothèque Lise-Bourque-St-Pierre



Bibliothèque de l'école



*merci*



Pavillon de la Joie



Fabrique Saint-Simon



Comité embellissement



Loisirs St-Simon Inc.



### AGA : Comité pour l'avenir du Ruisseau Vandal



Le 24 avril avait lieu l'Assemblée générale annuelle du Comité pour l'avenir du Ruisseau Vandal.

18 personnes ont participé à cette rencontre. Madame Odette Ménard, du MAPAQ a présenté une conférence sur la Santé des Sols!

À mettre à votre agenda : **samedi 8 juillet**, Saint-Simon reçoit les Matinées Gourmandes de 9 h à 13 h.

Nous vous invitons également à un dîner pique-nique familial pour l'inauguration du parc Au-Cœur-du-Village. Présence du camion de rue Le Saloon Resto Mobile et du Cornet en cavale. Animation pour la famille.

Présence du chanteur de Josh Adams sous le gazébo, dès midi!

Bienvenue à tous!

